

Extrait du Nice Premium

<http://www.nice-premium.com>

# Lancement des travaux de réhabilitation du port de Nice

- Actualité - Actualité locale -



Date de mise en ligne : jeudi 1er octobre 2009

---

Nice Premium

---



Vendredi 2 octobre dans le cadre de la rénovation urbanistique du Port de Nice, aura lieu le lancement des travaux d'aménagement de la place Guynemer, des quais Lunel, Papacino et des Deux Emmanuel.

Cette première tranche de travaux a pour objectifs la requalification de la voirie et la régulation de la circulation, l'ouverture de l'espace aux modes « doux » (piétons et cyclistes) par la prolongation de la piste cyclable littorale, le réaménagement de l'espace public (élargissement et embellissement des trottoirs et des terrasses).

Ces travaux sont le fruit des résultats des deux concertations publiques « Rénovation urbanistique du Port » et « Réaménagement des espaces publics aux abords du Port de Nice » organisées par les deux maîtres d'ouvrage - le Conseil général des Alpes-Maritimes et la Ville de Nice - en septembre-octobre 2008 (85 % de ceux qui ont répondu habitaient Nice, 50 % étaient riverains du port. 80 % des demandes concernaient plus particulièrement l'esthétique, la liaison avec la ville, l'accueil, l'éclairage,...).

Il s'agit d'un réaménagement strict de l'existant, sans extension ou modification des structures fondamentales. Ainsi, les voiries supérieures Ouest (Place Guynemer, Quais Lunel et Papacino) et la voirie supérieure Est (Quai des Deux Emmanuel), vont peu à peu dessiner le nouveau visage du Port de Nice.

La Place Guynemer est la porte d'entrée ouest du Port de Nice. Le carrefour Place Guynemer sera modifié : la circulation va « basculer » côté façade pour redonner un large espace libre et ouvert sur le port pour les piétons et les cyclistes. Un carrefour à feu sera mis en place pour sécuriser les échanges routiers entre le Quai Lunel et la rue de Forest. L'îlot paysager sera agrandi et les pins conservés.

**Quai Lunel** : les deux voies de circulation par sens seront maintenues avec des caractéristiques urbaines permettant de réduire la vitesse. La piste cyclable bidirectionnelle sera prolongée.

**Quai Papacino** : réduction du nombre de voies pour garantir la sécurité et la cohérence de la circulation. Création d'une piste cyclable bidirectionnelle, et redistribution de l'espace.

**Quai des Deux Emmanuel** : maintien des deux voies de circulation avec des caractéristiques urbaines pour permettre d'apaiser l'espace, et élargissement des trottoirs.

Les travaux se dérouleront en 3 phases, à partir du 5 octobre 2009, avec le souci de réduire au maximum les perturbations pour les usagers et les habitants du quartier.

Le coût total de la première tranche des travaux s'élève à 7,8 millions d'euros.

Rappelons que les collectivités impliquées dans l'aménagement du port consacreront 150 millions d'euros à

l'ensemble de ce projet.

Dès la fin de cette première tranche de travaux, les habitants pourront apprécier, en toute sécurité et dans le plus grand confort, de nouveaux aménagements qui sont en parfaite cohérence avec les souhaits exprimés par la population et repris par le Conseil général des Alpes-Maritimes et la Ville de Nice.